

Silverwax 334

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|---------------------------------------|--|
| Identificateur du produit | Silverwax 334 |
| Autres moyens d'identification | Nettoyant Concentré Pour Planchers |
| Famille du produit | Dégraissant |
| Fabricant | Laboratoire Hygienex Inc. 6400 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 (418) 522-2332 www.hygienex.com |
| Numéro de téléphone d'urgence | CANUTEC, (613) 996-6666 |
| Numéro de la FDS | 334 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

Identificateur du produit : Silverwax 334 - Ver. 1

FDS No. : 334

Date de préparation : le 05 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 08 décembre, 2017

Page 01 de 07

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs | Autres noms |
|---|---------------|------|------------------------|-------------|
| Sodium Metasilicate | 6834-92-0 | 5-10 | EC 229-912-9 | Sans Objet |
| Diethylene glycol monobutyl ether | 112-34-5 | 5-10 | EC 203-961-6 | Sans Objet |
| Tetrasodium ethylenediaminetetraacetate | 64-02-8 | 1-5 | EC 200-573-9 | Sans Objet |
| Sodium xylenesulfonate | 1300-72-7 | 1-5 | EC 215-090-9 | Sans Objet |
| Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids | 68439-46-3 | 1-5 | EC 500-446-0 | Sans Objet |

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement d'urgence spécifique est nécessaire.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. As in any fire incident case, wear a powered air purifying respirator, MSHA/NIOSH (Approved or equivalent) and a complete protective suit.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection

Identificateur du produit : Silverwax 334 - Ver. 1

FDS No. : 334

Date de préparation : le 05 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 08 décembre, 2017

Page 02 de 07

approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Collect liquid with absorbent (sand, diatomaceous earth, universal binder, sawdust) rincer la zone du déversement. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Si le produit est transféré dans un autre récipient, s'assurer que le nouveau récipient convient au produit. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Ne jamais ajouter d'eau à un produit corrosif. Toujours ajouter les produits corrosifs lentement à de l'eau FROIDE. Ne jamais réutiliser de récipients vides, même s'ils semblent propres. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|---|---|
| Apparence | Claire. Dimension des particules: Sans objet |
| Odeur | (Diethylene glycol monobutyl ether) |
| Seuil olfactif | Pas disponible |
| pH | 12.5 |
| Point de fusion/Point de congélation | Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | Pas disponible |
| Point d'éclair | Sans objet |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Sans objet |

Identificateur du produit : Silverwax 334 - Ver. 1

FDS No. : 334

Date de préparation : le 05 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 08 décembre, 2017

Page 03 de 07

| | |
|--|--|
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure) |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative (eau = 1) | Pas disponible |
| Solubilité | Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides) |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Sans objet |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Viscosité | Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique) |
| Autres informations | |
| État physique | Liquide |
| Formule moléculaire | Sans objet |
| Densité en vrac | Pas disponible |
| Tension superficielle | Pas disponible |
| Température critique | Pas disponible |
| Conductivité électrique | Pas disponible |
| Tension de vapeur à 50 °C | Pas disponible |
| Concentration des vapeurs à saturation | Pas disponible |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Ce produit peut produire une réaction dangereuse au contact de matières oxydantes ou d'acides concentrés.

Conditions à éviter

Conditions acides (pH bas). Congélation. Exposition prolongée à de hautes températures.

Matériaux incompatibles

Réagit avec : acides organiques (p. ex. acide acétique), acides inorganiques (p. ex. acide hydrofluorique), agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques corrosifs.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|---------------------------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| Sodium Metasilicate | 2.06 mg/kg (rat) | 857 mg/kg (rat) | 5000 mg/kg (rat) |
| Sodium xylenesulfonate | | 7200 mg/kg (rat) | 2000 mg/kg (lapin) |
| Diethylene glycol monobutyl ether | | 5000 mg/kg (rat) | 2764 mg/kg (lapin) |
| Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids | | 3000 mg/kg (lapin) | 2000 mg/kg (rat) |

Identificateur du produit : Silverwax 334 - Ver. 1

FDS No. : 334

Date de préparation : le 05 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 08 décembre, 2017

Page 04 de 07

Oral ATEmix = 7886.05 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 16595.4 mg/kg

3.4% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

Corrosion/Irritation cutanée

Corrosif selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Cause des lésions oculaires sévères selon les renseignements relatifs à la corrosion cutanée.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires. Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CL50 pour les poissons | CE50 pour les crustacés | CEr50 pour les plantes aquatiques | CEr50 pour les algues |
|-----------------------------------|--|---|--|------------------------------|
| Sodium Metasilicate | 2320 (96 heures) | | | |
| Sodium xylenesulfonate | 1000 mg/L (96 heures) | 1000 mg/L (Daphnia pulex (puce d'eau); 48 heures) | | 230 mg/kg mg/L (72 heures) |
| Diethylene glycol monobutyl ether | 2400 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 48 heures; statique) | 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures) | | |

Identificateur du produit : Silverwax 334 - Ver. 1

FDS No. : 334

Date de préparation : le 05 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 08 décembre, 2017

Page 05 de 07

| | | | | |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--|--|
| Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids | 5-10 mg/L (96 heures) | 5-10 mg/L (48 heures) | | 10-100 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures) |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--|--|

Persistence et dégradation

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est reconnu comme élément très persistant.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut lentement migrer à travers le sol.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Les options de gestion des déchets à privilégier sont les suivantes : traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Réglementation | Numéro ONU | Désignation officielle de transport | Classe(s) de danger relative(s) au transport | Groupe d'emballage |
|----------------|------------|---|--|--------------------|
| Canadian TDG | 3266 | LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Sodium Metasilicate) | Classe 8 | III |

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Numéro du guide des mesures d'urgence Canutec (613) 996-6666

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : California Proposition 65 : Ce produit ne contient aucun produit chimique connu de l'état de Californie pour causer le cancer, les malformations congénitales, ou tout autre préjudice à la reproduction.

Réglementation personnalisée 1

Europe :

Identificateur du produit : Silverwax 334 - Ver. 1

FDS No. : 334

Date de préparation : le 05 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 08 décembre, 2017

Page 06 de 07

European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS) : Oui.
European List of Notified Chemical Substances (ELINCS) : Non.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

| | |
|--|--|
| Date de préparation | le 05 décembre, 2017 |
| Date de la plus récente version révisée | le 08 décembre, 2017 |
| Signification des abréviations | CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent |
| Références | Fiches signalétiques des fournisseurs, https://echa.europa.eu/fr/ http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx . |
| Autres informations | Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux. |

Identificateur du produit : Silverwax 334 - Ver. 1

FDS No. : 334

Date de préparation : le 05 décembre, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 08 décembre, 2017

Page 07 de 07